

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

.\*.\*

REUNION ORDINAIRE DU 18 FEVRIER 2022

.\*.\*

L'an deux mil vingt et deux, le dix-huit février le comité syndical du Syndicat Départemental de l'Eau légalement convoqué, s'est réuni en séance sous la présidence de M. de BALORRE.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 23 septembre 2021
- Débat d'orientation budgétaire
- Création de postes
- Questions diverses.

Etaient présents :

MMES BETTEFORD, EL KHALEDI, LEROY, CHESNEL.

Messieurs BAGLIN, BALLOT, BARBIER, BEAUVAIS, BIGNON, BORDERIE, BOULAY Olivier, BOULAY Jean-Yves, BOURBAN, BRUNET, BUREL, CHARLES, DE BALORRE, DU LAC, DUJARDIN, FERARD, FERET, FOURNET, GANDIN, GARNIER, GODET, GOUSSIN, GOUTTE, GUTH, HERBRETEAU, HEROUIN, LAIGRE, LANGE, LANGLIN, LANGLOIS Arnaud, LANGLOIS Paul, LE ROUX, LERAT, LEROUX, LOISEAU, LURCON, MADELAINE, MARIE, MOUSSET, OLIVIER, QUELLIER, RABACHE, RENAULT, RIBOT, RILLET, ROMAIN, VINET, SEBERT, JARRY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs :

M. SEGOVIN à DU LAC, Mme BACLE à BOULAY Olivier, M. BESNIER à TRUILLET, M. COUSIN à SEBERT, M. DUBREUIL à JARRY, M. GANIVET à GOUSSIN, M. LERAT à GODET, Mme PORQUET à RENAULT, M. BRUNET à POULAIN, M. LEVEILLE à LURCON, M. AUVRAY Philippe à MADELAINE

Excusés :

Mme ECOBICHON, BACLE, GAGET, METAYER, PORQUET, RADENAC, BRUNEAU, PAPIILLON

Messieurs AUVRAY Bruno et Philippe, BESNIER, CLEREMBAUX, COUSIN, DUBREUIL, FIAULT, FOYER, NORMAND, GANIVET, GOASDOUE, LEVEILLE, MESNIL, NURY, ORY, POULAIN, RIGOUIN, RODHAIN, SEGOVIN, SELLOS, SOUL, TRUILLET, VAN-HOORNE

M. RILLET est nommé secrétaire de séance.

Assistaient à la réunion :

- MM GAHERY, MORVAN et PELLERAY, CONSEIL DEPARTEMENTAL.
- Mmes DESMORTIER, VINOT, MENANT,
- MM FERET, MEGUERDITCHIAN--HOFFMEYER, PAGE, SDE61.

Envoyé en préfecture le 08/03/2022

Reçu en préfecture le 08/03/2022

Affiché le 08 MAR. 2022

ID : 061-226100014-20220218-2022\_191-DE

**Point 1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA  
REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 23 SEPTEMBRE  
2021**

Monsieur le Président indique que le compte rendu du Comité syndical du 23/09/2021 a été envoyé en février par mail et il a été distribué ce jour. Suite à sa demande en séance, de savoir si les membres du Comité syndical ont des questions et des remarques, n'ayant pas de demandes, il propose de passer au vote pour son approbation.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte le compte-rendu de la réunion du 23 septembre 2021.

Fait à ALENÇON, le 18 février 2022  
Pour être porté au registre des délibérations

LE 1<sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT  
DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'EAU

JEAN-VINCENT DU LAC



AFFICHE LE : 08 MAR. 2022

Envoyé en préfecture le 08/03/2022

Reçu en préfecture le 08/03/2022

Affiché le 08 MAR. 2022

ID : 061-226100014-20220216-2022\_191-DE

## POINT 2 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Ce point 2 ne donne pas lieu à une délibération,

Fait à ALENÇON, le 18 février 2022  
Pour être porté au registre des délibérations

LE 1<sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT  
DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'EAU



JEAN-VINCENT DU LAC

AFFICHE LE : - 08 MAR. 2022

### **POINT 3 : CREATION DE POSTES**

- **Création et recrutement d'un poste d'animateur(trice) de programme d'actions des captages prioritaires.**

Le Comité Syndical, suite à un avis favorable du Bureau syndical du 29 octobre 2021 et à l'exposé des faits en séance ce jour, autorise le président à créer et recruter un poste d'animateur(trice) de programme d'actions des captages prioritaires, celui-ci sera recruté au grade d'ingénieur et dans un premier temps il sera mis à disposition par le Centre de Gestion de l'Orne par un contrat à durée déterminée d'un an.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité syndical, autorise le Président à créer et recruter un animateur de programme d'actions des captages prioritaires.

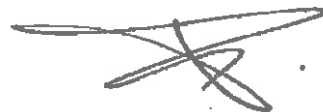
- **Création et recrutement d'un poste de rédacteur(trice) en CDD de 3 ans.**

Le Comité Syndical, suite à l'exposé des faits en séance ce jour, autorise le président à créer et recruter un poste de rédacteur(trice) pour un appui administratif dont celui concernant la commande publique. Celui-ci sera recruté par un contrat à durée déterminée de 3 ans. Ce poste pourra être partagé et mis à disposition par le Conseil départemental.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité syndical, autorise le Président à créer et recruter un poste de rédacteur en CDD de 3 ans.

Fait à ALENÇON, le 18 février 2022  
Pour être porté au registre des délibérations

LE 1<sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT  
DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'EAU



JEAN-VINCENT DU LAC

AFFICHE LE : 08 MAR. 2022

Envoyé en préfecture le 08/03/2022

Reçu en préfecture le 08/03/2022

Affiché le 08 MAR. 2022

ID : 061-22610014-20220218-2022\_191-DE

## POINT 4 : QUESTIONS DIVERSES

**Ce point 4 ne donne pas lieu à une délibération,**

Fait à ALENÇON, le 18 février 2022  
Pour être porté au registre des délibérations

LE 1<sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT  
DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'EAU



JEAN-VINCENT DU LAC

AFFICHE LE : 08 MAR. 2022